

Kanaky : Pour le droit à l'indépendance, sans condition !

mercredi 28 mars 2018, par [POUPIN Christine](#) (Date de rédaction antérieure : 27 mars 2018).

Le mercredi 21 mars se tenait à Paris un meeting de solidarité avec la lutte du peuple kanak organisé par le Mouvement des jeunes kanak en France (MJKF), l'Union syndicale des travailleurs kanak et des exploités (USTKE), le collectif Solidarité Kanaky et l'Association information et soutien aux droits du peuple kanak (AISDPK), en présence de Daniel Goa, porte-parole du Front de libération nationale kanak et socialiste (FLNKS).

Au cours de ce meeting la représentante de l'USTKE, Mina Kherfi a souligné que « l'ensemble des dispositifs mis en place depuis 1989 a permis de réduire fortement les inégalités jusqu'en 2009, mais depuis celles-ci stagnent, voire même augmentent » et elle a notamment cité les chiffres suivants : un taux de chômage de 26 % chez les Kanak contre 7 % chez les non-Kanak ; seulement 6 % de diplômés de l'enseignement supérieur chez les Kanak ; 85 % des chefs d'entreprise et 75 % des cadres supérieurs sont des métropolitains, mais 75 % des ouvriers sont kanak. Elle a aussi pointé « les inégalités persistantes dans le système éducatif et sur le marché du travail, l'accès au logement... » Enfin, elle a mis l'accent, comme les intervenants de la délégation des jeunes du FNLKS et du MJKF, sur « un malaise profond de la jeunesse, qui se traduit par une marginalisation galopante (90 % de la population carcérale est d'origine kanak, des faits principalement dus à l'alcool), un taux de suicide inquiétant, l'échec scolaire, le chômage, les jeunes sont écartelés entre les valeurs coutumières et le monde occidental et peinent à trouver leur place dans une société dominée par les Européens et l'argent ».

Responsabilité des anticolonialistes en France

Mehdi Lallaoui, pour l'AISDPK, a rappelé les crimes de la colonisation (de la répression de l'insurrection du chef Ataï en 1878 aux Kanak exhibés lors de l'exposition coloniale de 1931...), la « politique de peuplement de l'État français qui a rendu le peuple premier en minorité dans son propre pays », et enfin le combat pour l'indépendance mené depuis les années 1980.

Daniel Goa est revenu sur ce combat, qui a conduit aux accords Matignon-Oudinot puis à l'accord de Nouméa qui prévoit enfin la possibilité pour le peuple kanak de s'exprimer sur son propre sort, par un référendum qui se tiendra le 4 novembre 2018, sur l'accession à la pleine souveraineté de la Kanaky-Nouvelle-Calédonie.

La veille, l'Assemblée nationale avait adopté un texte préparé par un accord politique au sein du Comité des signataires des accords de décolonisation (représentants des partis indépendantistes, non indépendantistes et de l'État français) organisant ce référendum, qui acte l'inscription d'office sur la liste électorale générale qui compte 158 000 personnes, d'environ 10 900 personnes, dont 7 000 Kanak, pas encore inscrites. C'est la première étape pour accéder à la liste spéciale pour le référendum.

Un point, et pas des moindres, reste à résoudre par Comité des signataires : celui de la question

posée lors du référendum. En conformité avec l'accord de Nouméa, elle ne peut être que celle de la pleine souveraineté... Mais la vigilance est de mise car on se souvient que Manuel Valls, président de la mission d'information parlementaire sur l'avenir de la Nouvelle-Calédonie, s'est prononcé contre l'indépendance !

Comme l'a réaffirmé le représentant de l'AISSDPK, « la responsabilité des anticolonialistes en France est énorme. Notre tâche sera de nous regrouper et de créer partout dans le pays, comme nous l'avons fait dans les années 1980, des comités de soutien à la lutte du peuple kanak ».

Christine Poupin

P.-S.

* Hebdo L'Anticapitaliste - 423 (29/03/2018). Mardi 27 mars 2018, mise à jour Mercredi 28 mars 2018, 09:30 :

<https://npa2009.org/actualite/international/kanaky-pour-le-droit-lindependance-sans-condition>